

Autorisation de demande de travaux forestiers nécessitant
La traversée d'un cours d'eau

Je soussignée Mme DESGEORGES Chantal, Maire de la commune de Saint Germain l'Herm, autorise le pétitionnaire SARL LES FILS PHILIPPON à réaliser la demande d'autorisation de traversée de cours d'eau dans le cadre de travaux forestiers empruntant le chemin rural de Faredonde au lieu-dit le Dignard.

Travaux forestiers qui vont se dérouler :

Sur la commune de Saint Germain l'Herm

Lieu-dit : Le Dignard

Parcelles : AK 116, AH 7

A Saint Germain l'Herm,

Le 15 septembre 2023

Mme DESGEORGES Chantal, Maire

